

Le Galléco, la monnaie locale départementale

Le Galléco circule depuis septembre 2013 en Ille-et-Vilaine. C'est le département qui est à l'initiative de cette monnaie locale. Dès 2011, un travail en interne a permis d'en définir les contours. **« Les services du département se sont inspirés d'autres expériences similaires comme le Sol-Violette, à Toulouse. Ils ont aussi déterminé le territoire, à la fois urbain et rural, du Galléco »**, détaille Anne Bruzac, directrice de l'association Galléco.

Le département travaille avec les acteurs du territoire pour définir le périmètre de la future monnaie locale. Structure de l'économie sociale et solidaire, collectivités, associations et banques locales sont mises à contribution. En 2012, des réunions publiques, des conférences et des rencontres sont organisées : **« Le département avait la volonté de n'être qu'un catalyseur et de passer le flambeau à l'association. L'idée était donc de construire ensemble ce qui allait être l'association, la charte et la monnaie. Il fallait constituer un noyau dur de citoyens, accompagnés de quelques structures »**.

Un Galléco numérique

L'association Galléco est créée en mars 2013. Le conseil d'administration est composé de différents collèges : citoyens, entreprises, partenaires et élus du département. En juillet 2013, deux salariés sont recrutés et la monnaie locale est lancée en septembre. Pour le lancement, le Galléco a été déployé dans le canton de Rennes centre, le pays de Redon et celui de Fougères. **« La monnaie locale a moins pris vers Fougères**, regrette

Anne Bruzac. **Aujourd'hui, elle est surtout présente entre Rennes et Redon. Et particulièrement à Rennes métropole, à Redon et dans le Nord du pays de Redon.** » Fin avril 2016, les 50 000 Gallécos en circulation étaient utilisés par 1454 utilisateurs dans 234 entreprises.

L'association est en train de définir l'orientation de la monnaie locale pour les trois ans à venir. Et s'intéresse plus particulièrement à la mise en place du Galléco numérique : **« Il s'agit d'une carte de paiement créditée en Galléco. Elle offre la possibilité de payer par carte ou de faire des virements en Galléco »**. Une solution qui peut ouvrir des voies qui n'existent pas à l'heure actuelle, comme le versement du RSA en Galléco. Ou la possibilité de payer la médiathèque ou la piscine en monnaie locale. **« C'est long et difficile mais on essaye de développer ça, de travailler avec les collectivités »**, espère Anne Bruzac.

Pour le Galléco, monnaie locale née de la volonté du département, l'avenir passe par les collectivités.

Plus d'infos :

www.galleco.fr